



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 22912

Texte de la question

M. Claude Gagnon attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les préoccupations de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale de la région Basse-Normandie. En effet, en raison de gels de crédits, les organismes qui luttent contre l'exclusion craignent de ne pas disposer de crédits suffisants pour remplir correctement leurs missions. Il lui demande donc de lui indiquer quels moyens le Gouvernement envisage de mettre en oeuvre afin de soutenir les actions des associations qui composent la FNARS.

Données clés

Auteur : [M. Claude Gagnon](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22912

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2003, page 5913